

# Le Mag<sup>,</sup>

**SCIONZIER**  
HAUTE SAVOIE

N°2  
MAGAZINE D'INFORMATION  
MUNICIPAL

JUILLET 2021

**Dossier**

## SCIONZIER TERRITOIRE D'EAU



### **Habiter**

14

La restructuration  
du collège  
J-J Gallay

### **Rencontrer**

16

La police municipale



# - SOMMAIRE -

**P.4 DOSSIER  
SCIONZIER TERRITOIRE D'EAU**  
Le traitement et la gestion de l'eau.

**P.8 DÉCOUVRIR**  
Un commerce : la boulangerie GRAND.  
Des musiciens : CRAZY JESSE, le trio  
de rock haut-savoyard.

**P.12 ON Y ÉTAIT**  
Retour en images sur les événements  
et animations de la ville.

**P.14 HABITER**  
La restructuration du collège Jean  
Jacques GALLAY.

**P.16 RENCONTRER**  
Le service de la police municipale,  
des agents au service des habitants.

**P.18 INTERCOMMUNALITÉ**  
SIVOM : modernisation de l'usine de  
traitement des déchets de Marignier.  
2CCAM : les transports scolaires.



**P.20 A FAIRE**  
L'agenda culturel.

**P.23 S'EXPRIMER**  
La minorité.



**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**  
Stéphane PÉPIN

**RÉDACTION**  
Mairie de Scionzier

**CRÉDITS PHOTOS**  
Mairie de Scionzier, Gérald Richard,  
Loïc Hervé, Boulangerie Grand,  
Lionel Pesqué, 2CCAM, SIVOM.

**CONCEPTION GRAPHIQUE**  
Anaga.

**IMPRESSION**  
Imprimerie Monterrains

**TIRAGE**  
4 500 exemplaires

**DÉPÔT LÉGAL**  
juillet 2021

La mairie de Scionzier remercie  
les annonceurs présents dans  
ce numéro.

# L'ÉDITO

## Responsable, engagé, enthousiaste...

À NOTRE IMAGE, LE MAG DE SCIONZIER REPREND SA RESPIRATION, UNE BOUFFÉE D'AIR PUR...

Cours d'école et de musique, jardins et espaces publics, vie associative, culturelle et sportive, terrasses, commerces, et le plaisir simple de se retrouver sont aujourd'hui de nouveau possibles.

Pour autant, restons vigilants, responsables, respectueux des gestes barrières, volontaires pour répondre favorablement à la campagne de vaccination et ainsi confirmer les efforts que nous avons accomplis ensemble ces derniers mois.

C'est donc une nouvelle fois l'occasion de vous remercier avec les élus, le personnel communal et les agents du service public dans la commune (enseignants, assistantes sociales, médiateurs, forces de sécurité...), les associations, les commerçants, entrepreneurs pour votre investissement et engagement. C'est dans ces périodes difficiles, que la communauté schonverote prend tout son sens et témoigne de sa force.

Dans le cadre d'un retour progressif à une vie " normale " nous continuons de transformer, faire évoluer et vous accompagner au quotidien.

Nos grands travaux (centre-ville, Crozet, piste cyclable) sont tous engagés et vont s'accélérer et rentrer dans une phase opérationnelle et visible de tous. Les équipes des services enfance, sports et loisirs préparent activement les vacances d'été avec un programme varié mêlant le théâtre, le sport, les découvertes. Nous anticipons la prochaine rentrée scolaire de septembre en déclinant les actions " Terre de Jeux " pour lesquelles la commune a été reconnue par le comité des jeux olympiques PARIS 2024 dans son savoir-faire auprès de la jeunesse, en renforçant les moyens dédiés à la réussite scolaire en primaire et au collège et en proposant différentes actions sur la laïcité, la citoyenneté et l'égalité homme/femme. Je vous invite tous à vous rapprocher des services et prendre connaissance des activités notamment auprès du Point Information Famille.

De même, nous travaillons activement à renforcer la tranquillité publique et la sécurité pour tous. En partenariat avec la Gendarmerie Nationale et la Préfecture, nous modernisons l'ensemble de nos équipements de vidéo-protection.

Nous avançons avec enthousiasme et volonté pour vous servir et demeurons à votre écoute pour embellir le quotidien de SCIONZIER.

Bonne lecture et bel été à tous...

Stéphane Pépin

Maire de Scionzier

Vice-président de la 2CCAM

Vice-président du SIVOM de Cluses

Vice-président du SM3A



INFRASTRUCTURE

# SCIONZIER TERRITOIRE D'EAU

La commune de Scionzier dispose de 3 ressources communales pour l'alimentation en eau potable du territoire. Toutes ces ressources sont des eaux issues de sources naturelles captées en différents points du territoire communal (Eau Blanche et le Blond) et sur la commune de Nancy sur cluses (sources de Brion). Chaque ressource est dirigée vers une station de traitement puis stockée dans des réservoirs avant la mise en distribution via le réseau communal pour desservir les robinets de chaque abonné.

## → LE TRAITEMENT DE L'EAU

La commune dispose de trois stations de traitement : Neyrolles (source de Brion), Bonne eau (source Eau blanche) et Martinet (source le Blond). La station du Martinet dessert environ 97% de la commune.

Celles-ci sont connectées par un réseau de transport qui fonctionne sur un modèle en cascade, c'est-à-dire que l'eau non utilisée à la station de Neyrolles est envoyée vers la station de Bonne eau puis vers la station du Martinet.

Chaque réseau de desserte peut être secouru par une alimentation en eau extra communale permise par des interconnexions situées en limite communale avec les communes du Reposoir, de Marnaz et de Cluses.

Les traitements sont adaptés à la qualité de l'eau brute arrivant aux stations de traitements. L'eau brute des ressources de la ville étant de bonne qualité physico-chimique les traitements employés sont des traitements simples et fiables.

« Une ressource en eau  
de bonne qualité »

Le Foron



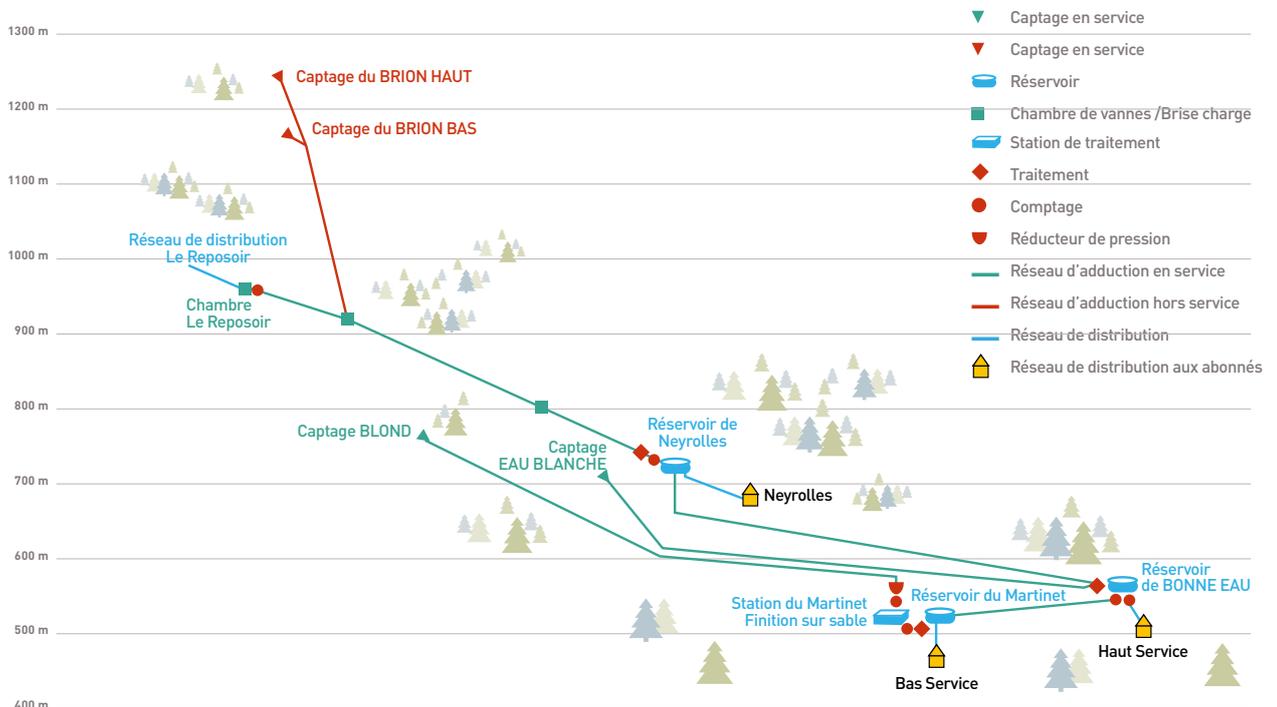
## Les différents traitements

**Le traitement par rayonnement UV** consiste à soumettre l'eau à traiter à une source de rayonnements UV, permettant d'éliminer tous les micro-organismes.

**Le traitement par le chlore** (liquide ou gazeux) permet de garantir une absence de développement bactérien lors du stockage dans les réservoirs et de la distribution dans le réseau communal.

**Le traitement physique** permet une élimination des matières en suspension (petits grains de sable...) par une filtration avec un filtre à poche (station de Neyrolles) ou par filtration sur sable et pierre ponce (station du Martinet).

## SYNOPTIQUE DU RÉSEAU DE PRODUCTION D'EAU POTABLE



## → LE CHOIX DE LA RÉGIE POUR UNE GESTION DE L'EAU POTABLE EFFICACIE ET DE PROXIMITÉ

Les enjeux concernant l'eau potable se multiplient et se complexifient, c'est pourquoi la municipalité a à cœur de garder la maîtrise de cette compétence d'intérêt général en l'assurant en régie.

**“ Proximité, qualité, réactivité ”** constituent les valeurs principales du service.

**Proximité** : en proposant un accueil en mairie, des rendez-vous sur site et en vous avertissant par téléphone et courrier des présomptions de fuites après compteur.

**Qualité** : en distribuant une eau de qualité et en réalisant des prestations qualitatives.

**Réactivité** : en apportant des réponses aux interrogations immédiatement ou sous des délais raisonnables et en garantissant un service d'astreinte 24h sur 24, 7 jours sur 7 mobilisable en moins d'une heure.



Station du Martinet après travaux

## → UN SERVICE DES EAUX EN GESTION COMMUNALE POUR PLUS DE PROXIMITÉ AVEC LES HABITANTS

**La commune de Scionzier a décidé de continuer la modernisation du service public de l'eau potable pour vous fournir un service toujours plus qualitatif.**

Pour ce faire, la municipalité a choisi de réinternaliser la facturation de l'eau par l'achat d'un logiciel de facturation.

Même si le format des factures a changé, vous retrouverez les mêmes informations que sur le modèle précédent.

Ce nouveau logiciel permettra de mettre à la disposition de tous les abonnés un espace personnel permettant d'accomplir un grand nombre de démarches en ligne (ouverture/fermeture de contrat, demande d'intervention et rdv, ...), de consulter ses données de consommation et d'offrir une plus grande variété de moyens de paiement.

Dans le but de vous proposer ce service de façon optimale, nous demandons à chaque abonné de bien vouloir vérifier, compléter et corriger les informations personnelles disponibles dans l'espace abonné.

Pour répondre aux obligations réglementaires et être plus lisible et clair, le règlement de service public local de l'eau a été rénové et délibéré par le conseil municipal le 05/05/2021.

+ D'INFOS SUR [www.scionzier.fr](http://www.scionzier.fr) rubrique cadre de vie-eau



Station du Martinet avant travaux

## → ZOOM SUR LE PRIX DE L'EAU

**La municipalité est particulièrement attentive à ce que le prix de l'eau soit le plus juste possible pour ses habitants.**

En effet le service doit, pour assurer au mieux ses missions, pouvoir réaliser chaque année des investissements importants tout en impactant le moins possible le prix facturé pour la consommation d'eau.

L'INSEE a déterminé une consommation de référence nationale pour un " abonné domestique " (représentant un ménage de 3 à 4 personnes) d'une valeur de 120 m<sup>3</sup> annuelle.

Le prix au mètre cube de l'eau est donc donné pour une consommation de 120 m<sup>3</sup> pour prendre en compte dans le calcul la part fixe (abonnement et location compteur) et la part variable (fonction de la consommation en m<sup>3</sup>).

**A Scionzier le prix de l'eau au m<sup>3</sup> est de 1.86€/m<sup>3</sup>**

Sur 108 collectivités en Haute Savoie ayant publié leurs données de prix :

- > 78 sont supérieures à 1.90€/m<sup>3</sup>
- > 21 sont comprises entre 1.60€/m<sup>3</sup> et 1.90€/m<sup>3</sup>
- > 9 sont inférieures à 1.60€/m<sup>3</sup>

Le prix de l'eau potable à Scionzier est donc dans le tiers le moins cher de la Haute-Savoie tout en permettant une importante capacité d'investissement sur les infrastructures.

## → ZOOM SUR LES INVESTISSEMENTS

La municipalité, depuis de nombreuses années, a choisi de réaliser des investissements structurants dans le but de pérenniser l'alimentation en eau potable de la ville et de ses habitants, en réalisant notamment les investissements suivants au cours des années 2018 à 2020 :

- Maillage avec le réseau du Reposoir pour sécuriser l'alimentation en eau du hameau de Neyrolles (300 000 € HT).
- Remplacement du câble de la canalisation suspendue de la source du blond (30 000€ HT).
- Remplacement des canalisations du centre-ville (130 000 € HT).
- Remplacement de la canalisation principale de l'avenue de la route blanche (300 000€ HT).
- Réhabilitation de la station du Martinet (300 000€ HT).

Pour l'année 2021 les investissements se poursuivent avec notamment :

- Achat d'un nouveau logiciel de facturation (40 000€ HT)
- Réhabilitation de la station de Bonne Eau (40 000€ HT).
- Réhabilitation de la station de Neyrolles (50 000€ HT)
- Achat de matériel de recherche de fuites (55 000€ HT).

A partir de l'année 2022 les investissements seront dirigés vers le renouvellement des réseaux existants vieillissants en commençant par le remplacement des canalisations autour de la place Apex.

## L'eau à Scionzier... toute une histoire

L'eau a été depuis plusieurs siècles au cœur de la vie des schonverots. Il y a trois siècles, le Foron servait à faire descendre les troncs coupés dans la vallée de Béol. Puis au 19<sup>ème</sup> siècle, ce sont plus de 20 moulins qui furent installés sur le cours d'eau pour faire tourner notamment des scieries. Il reste d'ailleurs aujourd'hui une place des moulins. Enfin, au début du 20<sup>ème</sup> siècle, des schonverots audacieux utilisèrent la force de l'eau pour produire de l'électricité. L'usine des Forces motrices est toujours en activité.



## Chiffres clés

3200	Abonnés actifs
8800	Habitants abonnés
552 000	M <sup>3</sup> d'eau potable produit en 2020
416 000	M <sup>3</sup> vendus en 2020 aux abonnés
3	Stations de traitement de l'eau potable réhabilitées fin 2021 (dont la station du Martinet en 2020)
48	Kms de réseaux de distribution
5	Kms de réseaux d'adduction (production)



## UN PERSONNEL À VOTRE ÉCOUTE.

**Le service public de l'eau potable est constitué de trois agents**

- 1 Sandrine Tommasini en charge de l'administratif
- 2 Damien Bernasconi en charge de la technique
- 3 Jérémy Pinget responsable du service

UN COMMERCE

# À LA DÉCOUVERTE DE LA BOULANGERIE GRAND

« Savoir faire et passion  
pour le plaisir des papilles »

Depuis plus d'un siècle et demi, la boulangerie régale les Schonverots.



Max briffaz devant la  
boulangerie en 1906

L'origine de cette boulangerie se perd dans les méandres du temps. Elle daterait des années 1850 et aurait été créée par le grand-père de Max Briffaz. Mais c'est vraiment avec ce dernier que l'établissement va prendre son essor.

Max va suivre des cours de boulangerie et surtout de pâtisserie à Dijon. Lorsqu'il reprend la boutique familiale en 1921, il y a tout juste un siècle, il va être le premier dans la vallée à fabriquer de la pâtisserie non boulangère comme les millefeuilles ou les babas au rhum. On vient de loin pour acheter ses compositions ou tout simplement pour admirer sa vitrine. Il va tenir la boulangerie jusqu'en 1971 avec sa femme Hélène. La suite sera assurée par sa fille Martine avec son mari Alain Truchot. C'est également à cette date qu'une seconde boutique sera installée dans le quartier du Crozet et dans laquelle on installera bientôt toute la fabrication.

Enfin, depuis 2002, Fabrice et Gwenaëlle Grand ont repris le commerce et perpétuent la tradition. Actuellement, l'entreprise emploie huit personnes. Et les projets sont nombreux dont celui de déplacer la boulangerie-pâtisserie dans l'hyper-centre bourg avec une entrée donnant sur la place des anciens d'AFN. Le nouveau magasin sera agrémenté d'un salon de thé où l'on pourra venir déguster en toute tranquillité les délices fabriqués par Fabrice. Ce nouveau projet devrait voir le jour en 2022.

Pour l'anecdote, lorsque Mickaël Jones, le fidèle compagnon et musicien de Jean-Jacques Goldman, est venu jouer à Scionzier, Gwenaëlle qui est une grande fan, lui a fait porter une boîte de meringues. L'année suivante, quand la mairie a demandé à l'artiste de revenir faire un concert, il a déclaré avec son accent gallois " Je veux bien revenir mais seulement s'il y a des meringues de chez Grand ".



### Le produit emblématique : la meringue.

Qui dit boulangerie Grand pense meringue.

Cette délicieuse gourmandise a une histoire assez singulière. A la fin de la seconde guerre mondiale, en 1944, les prisonniers de l'armée allemande ont été regroupés dans un camp à Annemasse.

Une proposition a alors été faite aux artisans de la vallée d'employer ces prisonniers pour les aider sur leurs chantiers ou dans leurs magasins. C'est comme cela que Franz, un

pâtissier allemand perdu dans les affres de la guerre, s'est retrouvé chez Max Briffaz. Or, ce prisonnier allemand connaissait une recette de meringue avec quelques secrets de fabrication qu'il a dévoilé à notre pâtissier schonverot. Max Briffaz a alors eu l'idée de rajouter de la crème chantilly entre deux de ces meringues et c'est ainsi qu'est né l'un des desserts les plus réputés de la vallée. Mais l'histoire ne s'arrête pas puisque Franz est resté au service des Briffaz durant 14 années après la fin de la guerre.

La réputation de ce dessert dépasse maintenant largement les frontières de Scionzier. On ne devrait pas tarder à retrouver ces spécialités dans des boutiques de luxe de Nice ou Monaco. Il se murmure que sur le rocher princier, on les apprécie tout particulièrement.



**Boulangerie GRAND**  
15 avenue de la Libération  
Scionzier  
04 50 98 20 60



**À l'occasion de la journée mondiale de la bipolarité le 30 mars dernier, CRAZY JESSE a dévoilé une vidéo inédite de son nouveau single " Bipolaire ".**

Une psychose maniaco-dépressive d'autant plus grave qu'elle a tout pour se développer aujourd'hui vu le contexte sanitaire et du stress ambiant qui s'empare de la population à l'occasion des multiples confinements.

Au-delà d'une simple journée mondiale qui s'ajoute à tant d'autres au point de tomber dans l'oubli, ce clip a valeur de témoignage et possède toutes les armes pour sensibiliser à cette maladie. Parce que 1,6 millions de personnes sont bipolaires en France, sans compter l'entourage, il est urgent d'en parler et d'accompagner les malades et leurs familles. Ce titre a été conçu dans un clip à la manière d'un court métrage. Un titre d'autant plus fort et percutant qu'il a touché l'enfance de Jesse par une bipolarité paternelle.

JESSE :

*" Même si ce clip met en scène une phase de crise maniaque qui a eu lieu dans mon cocon familial... il se veut aussi optimiste en montrant que l'amour d'une famille est plus fort que tout...et pour reprendre les paroles de la chanson bipolaire : " L'Amour sauve, ce petit bout de paradis, celui que tu n'as pas détruit ".*

**Pour le tournage du clip, le trio CRAZY JESSE a travaillé localement :**

- Recrutement d'une équipe de 4 acteurs représentant la famille de JESSE,
- Soutien et participation du SDIS74 de Scionzier/Marnaz avec une équipe de 5 pompiers et un véhicule de secours,
- Accès pour une scène de tournage à l'Hôpital psychiatrique EPSM74 de la Roche sur Foron, la directrice étant concernée à 100% par ce projet,
- Soutien de la commune de Scionzier,
- Aide de l'association EMI de Scionzier pour la technique lumière.



[www.crazyjesse-band.com](http://www.crazyjesse-band.com)  
[www.njmusic.fr](http://www.njmusic.fr)  
[www.geoffreyblackproduction.com](http://www.geoffreyblackproduction.com)



DES MUSICIENS

# LE ROCK POUR PARLER DE LA BIPOLARITÉ



Scène du clip BIPOLAIRE

**CRAZY JESSE**, le Trio de rock haut-savoyard de Scionzier sort son clip BIPOLAIRE



Mais qui est CRAZY JESSE ?

- Une chanteuse JESSE avec 3 albums, un passage à l'Olympia et coach vocal à l'École NJmusic de Scionzier,
- 2 frangins Cédric et Nico, zicos rockeurs depuis l'âge de 18 ans,
- 1 basse qui fait le son d'une guitare,
- des compos en français engagées sur la folie de l'humanité,
- Une histoire de famille .

JESSE :

*" La présence sur ce clip des " pompiers " et de " l'hôpital de la Roche " était importante pour moi, afin de donner une véracité au clip bien sûr, mais surtout de les remercier à ma manière, pour avoir canalisé mon père à maintes reprises, et peut être nous avoir sauvé la vie " .*

Le groupe a mis en place un financement participatif via la plateforme Kisskissbankbank qui a permis de rassembler 72 contributeurs dont la société Domaine Skiable du Grand Massif impliquée dans le soutien des artistes émergents locaux, la société JP Electron concernée par le sujet, et l'Auto-financement du groupe CRAZY JESSE.

Le trio a ainsi pu travailler avec Geoffrey Nicolas de " GBLACK Production " qui est le réalisateur du premier clip du titre " Retourner là-bas " filmé à Nashville de Jean Baptiste Guegan, (sosie vocal de Johnny Hallyday et le gagnant " Incroyable Talent 2019 " ).

Le clip de Bipolaire vient de sortir sur la chaîne YouTube du groupe. Ce morceau et leur avant-dernier clip " La dame sur le rocher ", porté cette fois sur le climat, seront tous les deux intégrés dans leur premier album qui sortira en 2021.

RETOUR EN IMAGES

## SAINT PATRICK UNE FÊTE BIEN PARTICULIÈRE

Du 17 au 26 mars dernier, le hall de la Maison de l'Industrialité a revêtu les couleurs de l'Irlande afin de fêter la Saint Patrick.

Une exposition a permis à tout à chacun de découvrir l'histoire des symboles qui caractérisent cette fête bien particulière, comme la légende du Leprechaun et de son chaudron d'or.

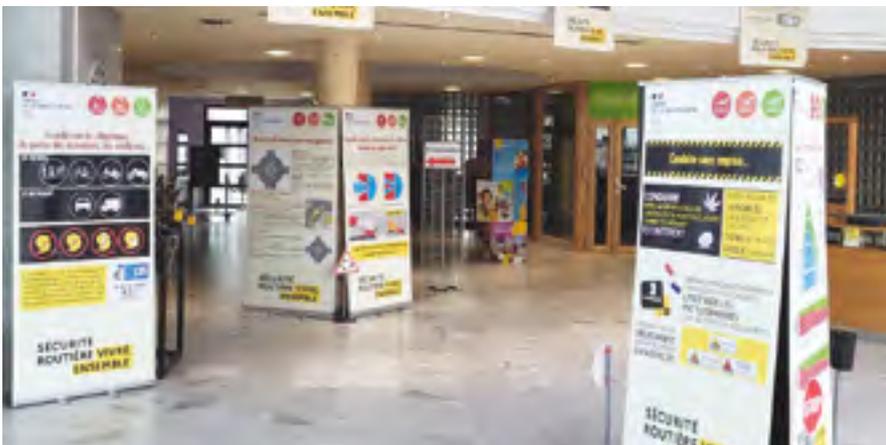


## TRAVAUX DE RÉNOVATION DU QUARTIER DU CROZET

Afin d'annoncer officiellement le début des travaux de rénovation du quartier du Crozet, de nombreux élus et acteurs du projet étaient présents, aux côtés de M. le Maire, le vendredi 2 avril au cœur du quartier.



Après une présentation du projet et les prises de paroles des différents élus, un arbre a été planté, symbolisant le lancement officiel des travaux.



## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Du 12 au 24 avril, malgré le confinement, cette exposition sur la prévention routière nous rappelait les règles importantes à respecter pour que chacun (automobilistes, cyclistes, piétons...) vivent ensemble sur les routes en toute sécurité.

– ON Y ÉTAIT –

## CÉRÉMONIE DU 8 MAI



A l'occasion de cette cérémonie commémorative, Monsieur le Maire honoraire Maurice Gradel nous a fait la joie d'être parmi nous.

Monsieur le Maire Stéphane Pépin a notamment rappelé l'importance de se souvenir de nos combats pour une France plus libre lors de son allocution. Monsieur Pierre Caul-Futy s'est vu remettre la médaille du Djebel à l'issue de la cérémonie.



## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

De magnifiques posters illustrés par Yann Artus Bertrand composaient l'exposition mise en place du 10 mai au 10 juin par la médiathèque. Elle présentait les enjeux environnementaux et sociaux du monde d'aujourd'hui et des solutions qui feront le monde de demain.



## SOUTIEN AUX ASSISTANTES MATERNELLES

La mairie a offert à toutes les assistantes maternelles de la commune un kit comprenant gel et masques pour les soutenir dans cette période de crise sanitaire.

# ET SI ON PARLAIT DE LA RESTRUCTURATION DU COLLÈGE J-J GALLAY

Le collège de Scionzier a été construit en 1974.

Un grand projet de restructuration est né dès 2014 notamment pour rendre le collège moins consommateur d'énergie. Après une longue période d'étude par un cabinet d'architecte, il est entré dans sa phase de rénovation

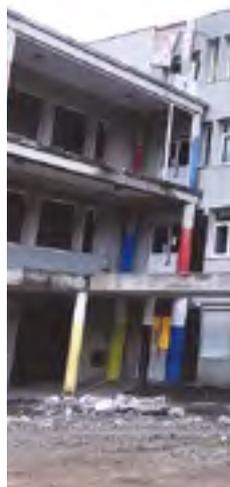
**D**'importants travaux financés par le conseil départemental de Haute-Savoie vont s'étaler sur une durée de quatre ans. Le bâtiment de la Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) et le bâtiment B ont été vidés de leurs occupants. Il a donc fallu installer une vingtaine de préfabriqués pour remplacer les anciens bâtiments aujourd'hui en cours de rénovation. Cette nouvelle configuration a également imposé deux cours de récréation, une pour les élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> et l'autre pour les élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.

La phase de reconstruction va débuter prochainement succédant à une première phase de démolition.

Les premiers changements notables sont : le démontage du chapiteau, symbole du collège, la démolition de l'atelier habitat, des coursives qui longeaient le bâtiment B et de l'un des deux escaliers principaux qui permettait l'accès aux salles de cours du bâtiment A. Les coursives ont été remplacées provisoirement par des passerelles métalliques sécurisées.

Toute la zone " chantier " est délimitée par des palissades de bois qui interdisent tout accès sur cette zone.

Les vacances d'été vont permettre l'installation d'un nouvel escalier de type " Chambord " à l'instar de l'invention de Léonard de Vinci : ainsi, les élèves qui montent vont voir ceux qui descendent sans jamais les croiser.



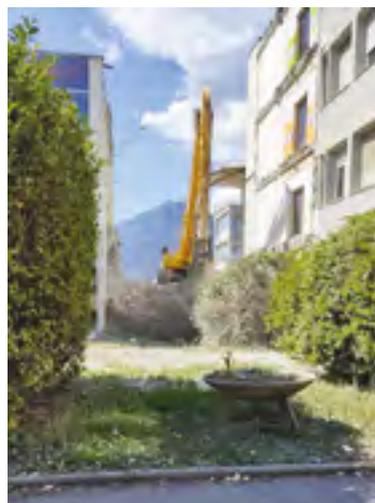
📌 À NOTER

Cet article a été rédigé par des élèves de 3<sup>ème</sup> encadrés et accompagnés d'un journaliste intervenant de façon régulière au collège Jean-Jacques Gally.

Les coursives en avril 2021



Démolition des coursives en février 2021



Par la suite, le Centre de Documentation et d'Information (CDI) actuellement au premier étage du bâtiment A va être réaménagé à la place du self. Une nouvelle cuisine et une nouvelle salle de restauration seront entièrement reconstruites sur la zone des anciens ateliers SEGPA.

Durant cette période, est prévue également la construction d'une nouvelle salle de sport annexe à proximité du plateau d'athlétisme.

L'œuvre d'art, qui se dresse au milieu de la nouvelle cours, devrait être déplacée pour permettre l'aménagement de nouveaux espaces.

Après cette première phase de travaux, d'autres vont suivre car c'est l'ensemble du collège qui doit être restructuré.

Si tout avance normalement, fin 2023, début 2024, c'est dans un collège entièrement rénové qu'étudieront les collégiens de demain.

Elise BENOIN, élève de 3<sup>ème</sup> 3  
Benjamin BOGDAN, élève de 3<sup>ème</sup> 4



Collège Jean-Jacques Gally  
654 Rue du Collège, Scionzier  
04 50 98 34 95  
[www.college-gally-scionzier.web.ac-grenoble.fr/](http://www.college-gally-scionzier.web.ac-grenoble.fr/)



SERVICE MUNICIPAL



Les bureaux sont situés au 1<sup>er</sup> étage de la Maison de l'Industriabilité.  
Mairie de SCIONZIER - Maison de l'Industriabilité - 2 place du Foron, 74950 SCIONZIER  
Téléphone au : 04 50 98 00 23

## LA POLICE MUNICIPALE DES AGENTS AU SERVICE DES HABITANTS

Le service de la police municipale a pour mission principale d'assurer la sécurité des personnes et des biens. A Scionzier, celui-ci est composé de deux policiers municipaux et d'un ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique). Ils agissent sous l'autorité du Maire.

**Leurs missions sont variées, elles visent le bien vivre ensemble des habitants dans de nombreux domaines :**

- **la sécurité** : routière, scolaire, des bâtiments, des habitants,
- **la sureté** avec notamment l'utilisation de la vidéoprotection,
- **la salubrité publique** : lutte contre le dépôt sauvage d'ordure...
- **la tranquillité publique** : lutte contre toutes les nuisances pouvant gêner autrui.

Les agents effectuent régulièrement des rondes de surveillance sur le territoire communal. Ils veillent à maintenir le bon ordre lors de manifestations ou lieux de rassemblements. L'ASVP est d'ailleurs présente sur le marché dominical chaque semaine.

Les policiers municipaux peuvent procéder au relevé d'infractions liées :

- à la circulation ou aux stationnements gênants,
- au non-respect des arrêtés de police du Maire et du code de l'urbanisme,
- aux nuisances (sonores, troubles du voisinage...).

Ils assurent la surveillance des opérations funéraires comme la fermeture de cercueil et la pose des scellés.

L'ASVP est rattaché au service de la police municipale. L'agent veille notamment à faire respecter la réglementation concernant le stationnement et peut être amené à dresser un procès-verbal. L'ASVP est le trait d'union entre les élus et services municipaux et les habitants. Il recueille les doléances et les transmet au bon interlocuteur. Notre agent est présent à l'accueil de la mairie du lundi au vendredi de 9h à 11h et de 14h à 16h (sauf mercredi après-midi).

### LES PERMANENCES DES POLICIERS MUNICIPAUX

Toute l'année du lundi au vendredi de 14h00 à 15h00.  
Durant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 11h00 à 12h00 et de 14h00 à 15h00.





## ÉCOLES : SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

La municipalité a décidé de mettre l'accent sur la sécurité de vos enfants en déployant ses agents aux abords des écoles. Les policiers sécurisent notamment les passages piétons pour permettre aux enfants de traverser la chaussée sans danger. Ils fluidifient aussi le trafic pour faciliter la circulation.

Depuis la rentrée scolaire 2020, l'ASVP intervient, en collaboration avec le directeur, à proximité immédiate de l'école élémentaire du château pour éviter les bagarres, insultes et mises en danger des enfants, qui étaient récurrentes depuis plusieurs années. Une nette baisse de ces incivilités a depuis été constatée.

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Ce dispositif national permet aux particuliers de bénéficier d'une surveillance de leur domicile pendant leur absence (absence prolongée).

Les policiers municipaux se rendent régulièrement à votre domicile pour s'assurer qu'aucune effraction n'a été commise. Si ceux-ci constatent quelque chose d'anormal, ils vous informent immédiatement par téléphone.

Ce service est gratuit. Pour en bénéficier, il suffit de vous rendre dans les bureaux de la police municipale pour remplir un formulaire d'inscription.

## VIDÉOPROTECTION

**La commune a à cœur depuis plusieurs années de veiller à la sécurité et à la protection de ses habitants.**

En 2012 déjà, 8 caméras de vidéoprotection avaient été installées dans 4 quartiers de la ville.

Afin de vous garantir toujours plus de sécurité, la commune souhaite développer son réseau de vidéoprotection. En 2021, la commune a renforcé son dispositif de vidéoprotection par 2 caméras nomades, ces dernières permettent de surveiller des zones " reculées " et/ou des zones où l'on souhaite s'équiper en caméras fixes afin de tester les emplacements...

**La vidéoprotection a divers objectifs**

En complément des forces de l'ordre (police municipale et gendarmerie) ce dispositif consiste à placer des caméras de surveillance dans un lieu public ou privé pour prévenir et lutter efficacement contre tout acte de malveillance (intrusion, vol, agression, vol...). Tout système de vidéoprotection fait l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la préfecture. La commune a l'obligation d'informer clairement le public de la présence d'un système de vidéoprotection via des panneaux situés en entrée de ville. Les caméras ne peuvent filmer que l'espace public. Une déclaration à la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) est obligatoire.

A terme, la vidéoverbalisation sera mise en œuvre. Elle

consiste soit à verbaliser une infraction constatée par les caméras (par exemple le nom respect d'un feu tricolore) soit à diligenter une équipe lorsqu'un acte de délinquance est en cours.

**Le visionnage des images est très encadré**

Seules les personnes habilitées et mentionnées dans l'autorisation préfectorale peuvent, dans le cadre de leurs fonctions, visionner les images.

L'ensemble du dispositif est relié à un central géré par la Police Municipale. Sur requête administrative, nos agents assermentés remettent aux forces de l'ordre les images nécessaires au travail d'enquête. Les images ne sont conservées que pendant un mois.

Un particulier peut installer une caméra à son domicile si celle-ci ne filme que l'intérieur de sa propriété. Il est interdit de filmer la voie publique ou la propriété de votre voisin.

## LE MÉTIER DE POLICIER MUNICIPAL ET D'ASVP EN 3 QUESTIONS

M - *Comment devient-on policier municipal ?*

PM - *Pour devenir agent de police municipale, il faut soit passer par un concours externe (être âgé de 18 ans, remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique et avoir un CAP, BEP ou Brevet des collèges) ou un concours interne réservé aux agents de surveillance de la voie publique (ASVP), aux volontaires de la gendarmerie (GAV, AGIV) et aux adjoints de sécurité de la police nationale (ADS) ayant 2 ans d'ancienneté.*

*Une fois reçus au concours, les policiers municipaux sont stagiaires pendant un an et inscrits sur une liste d'aptitude (inscription valable un an et renouvelable une fois), charge à eux de trouver une offre d'emploi correspondant à leur concours. La titularisation du policier est assujettie à la double assermentation du préfet et du procureur de la République, éclairés par l'avis du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).*

*Les policiers municipaux sont ensuite soumis à une obligation de formation continue : 10 jours tous les 5 ans pour les agents, et tous les 3 ans pour les chefs de service.*

M - *Comment devient-on ASVP ?*

ASVP - *Pour devenir ASVP contractuel il faut simplement répondre à une offre d'emploi ou postuler spontanément dans une mairie ou une communauté de communes. Aucun diplôme n'est exigé et après le recrutement, les agents suivront une courte formation sur le métier en interne.*

M - *Qu'est-ce qui vous a motivé pour faire ce métier ?*

*C'est un métier qui est en mouvement. La volonté d'être utile, de pouvoir prendre des initiatives, de protéger et d'être en contact avec les habitants.*

SIVOM

# MODERNISATION DE L'USINE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS SITUÉE À MARIGNIER

En 2021 et 2022, la modernisation de l'usine de traitement des déchets va voir sa concrétisation.

Depuis janvier 2021, des travaux de modernisation sont en cours au niveau de l'usine de traitement des déchets. En 4 mois, les travaux ont bien avancé. Si vous êtes passés à proximité vous n'avez pas pu échapper à la sortie de terre des nouveaux équipements.

## UN ÉCO-FINISSEUR ET UN TURBOALTERNATEUR POUR AUGMENTER LA RÉCUPÉRATION DE CHALEUR ET LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ :

L'écofinisseur, installé à côté de la cheminée, permettra bientôt de récupérer la totalité de la chaleur générée lors de la combustion des déchets.

Le bâtiment situé à proximité de la route du contournement de MARIGNIER accueillera prochainement un nouveau turbo-alternateur. Cet équipement de haute technologie permettra d'augmenter considérablement la production d'électricité générée grâce à la chaleur d'incinération des déchets.

Au deuxième semestre 2022, ces travaux permettront également d'alimenter en chaleur le réseau de chauffage urbain de la commune de CLUSES.

## À NOTER

Demain 1900 foyers prendront une douche chaude et feront fonctionner leur radiateur grâce à la combustion des déchets du secteur.



Le turbo-alternateur



Le catalyseur

## EN CHIFFRES

 1 900 | foyers alimentés en chaleur

 + 80% | d'électricité produite

## UN CATALYSEUR DÉPORTÉ POUR RÉDUIRE ENCORE PLUS LES OXYDES D'AZOTE (NOx) DES FUMÉES :

Situé à côté de la cheminée, un catalyseur remplacera le système existant (manches catalytiques). Le choix de cette technologie est justifié pour des raisons d'optimisation technique et de coûts. Le traitement des fumées sera toujours aussi performant.

Grâce à ce nouveau dispositif, les émissions d'oxyde d'azote seront au maximum de 80 mg/m<sup>3</sup>, alors que la réglementation autorise un seuil maximum de 200 mg/m<sup>3</sup>. Il sera mis en fonction d'ici quelques semaines.



2CCAM

# TRANSPORTS SCOLAIRES

La fin de l'année scolaire approche ! Les inscriptions aux transports auront lieu du lundi 17 mai au dimanche 11 juillet 2021. Pour cela nous vous invitons à effectuer votre démarche en ligne sur le site de la communauté de communes, rubrique transports. Différents points relais sont présents sur le territoire pour vous aider en cas de problème.

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR POUR LES INSCRIPTIONS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES (aucune copie ne sera faite en agence) :

### Pièces obligatoires :

- adresse mail valide,
- justificatif de domicile de moins de six mois,
- photo de votre enfant (format "pièce d'identité"),
- livret de famille ou justificatif d'identité. En cas d'inscription de 2 enfants ou plus, le carnet de famille est obligatoire.

### Pièces complémentaires :

- en cas de demande de transport en train (Abonnement Scolaire Réglementé) : un certificat de scolarité 2021-2022,
- en cas de dérogation scolaire : certificat de scolarité,

- en cas de garde alternée: jugement de divorce ou attestation sur l'honneur

### Païement :

- en ligne sur le portail Transport Scolaire,
- par Chèque Bancaire à l'ordre du Trésor Public (sur place ou par courrier à l'adresse Arvi Mobilité),
- en espèce (sur place uniquement).

**Vous résidez dans la Communauté de Communes Cluses Arve & montagnes et répondez au critère suivant :**

- soit, vous habitez à plus de 3 km de l'arrêt existant,
- soit, vous ne disposez pas de transports scolaires entre votre domicile et l'établissement scolaire.

**Vous pouvez donc prétendre à l'allocation individuelle de transport.**

+ D'INFOS  [www.arvi-mobilite.fr](http://www.arvi-mobilite.fr)

Tarif 2021 / 2022		
	Inscription en ligne	Formulaire papier
1 <sup>er</sup> enfant inscrit	95 €	100 €
2 <sup>ème</sup> enfant inscrit	75 €	80 €
3 <sup>ème</sup> enfant inscrit et plus	55 €	60 €
30 € de pénalités par famille pour toute inscription après le 12 juillet 2020		
L'abonnement scolaire réglementé (avec le train)		
	Inscription en ligne	Formulaire papier
Par enfant	95 €	100 €



### RÉCLAMATIONS

Un dysfonctionnement sur un circuit, prenez la parole via le formulaire de réclamation scolaire (bientôt disponible).

### CONTACT

Pour toute demande (perte de cartes, inscription, changement de circuits...) rendez-vous au :  
 ARVI Mobilité  
 7 rue Joseph Nicolle  
 74300 CLUSES  
 Tél. 04 50 91 49 96  
 Courriel : [arvi.mobilite@transdev.com](mailto:arvi.mobilite@transdev.com)

### HORAIRE D'OUVERTURE :

Du lundi au vendredi de 14h30 à 18h30, les mercredis et samedis de 9h à 12h.

Attention : l'agence ARV'i sera fermée du 3 au 22 août 2021 inclus.



A VOIR / A FAIRE

# L'AGENDA

En raison de la crise sanitaire, les animations " Drôle de Baz'Art ", la fête médiévale, la fête de la musique et les " Harleys days " ont dû être annulées à notre grand regret et seront reportées à l'année prochaine.

DU **25** JUIN  
AU **10** JUILLET  
→ EXPOSITION  
" FEMME ET SPORT,  
JE SUIS LES 2 "

Cette exposition présentera en 8 panneaux les grandes dates de la conquête du sport par les femmes. On y retrouvera toutes les grandes figures du sport féminin.

MAISON  
DE L'INDUSTRIALITÉ  
+ D'INFOS ☎ 04 50 98 03 53



**14**  
JUILLET  
→ CÉRÉMONIE

À 11h00  
PLACE DE LA MAIRIE  
+ D'INFOS ☎ 04 50 98 03 53



**26**  
JUILLET  
→ DON DU SANG

À PARTIR DE 16h30  
SALLE DES FÊTES

**18**  
AOÛT  
→ CÉRÉMONIE

Une cérémonie consacrée à la libération de la vallée de l'Arve le 18 août 1944.

À PARTIR DE 9H30  
À SCIONZIER,  
MARNAZ ET VOUGY



**4**  
SEPTEMBRE  
→ FORUM DES  
DES ASSOCIATIONS  
CLUSES/SCIONZIER

PARVIS DES ESSERTS  
À CLUSES  
+ D'INFOS ☎ [www.scionzier.fr/vie-associative](http://www.scionzier.fr/vie-associative)

**12**  
SEPTEMBRE  
→ GRAND PRIX  
DU FAUCIGNY

Organisé par le Vélo Club Cluses Scionzier.

DÉPART À 12H30  
ZONE DU VAL D'ARVE  
+ D'INFOS ☎ 04 50 98 03 53

**27**  
SEPTEMBRE  
→ DON DU SANG

À PARTIR DE 16h30  
SALLE DES FÊTES

**LE DIMANCHE  
MATIN**  
→ MARCHÉ

AU CENTRE-VILLE  
DE 7H30 À 12H30

A VOIR / A FAIRE

# L'AGENDA

## JUILLET / AOÛT

## SEPTEMBRE / OCTOBRE

LA  
SEMAINE  
DU  
GOÛT

DU **11** AU **29**  
**OCTOBRE**  
→ SEMAINE DU GOÛT

DU **13**  
SEPTEMBRE  
AU **8** OCTOBRE  
→ LE MOIS DU POLAR

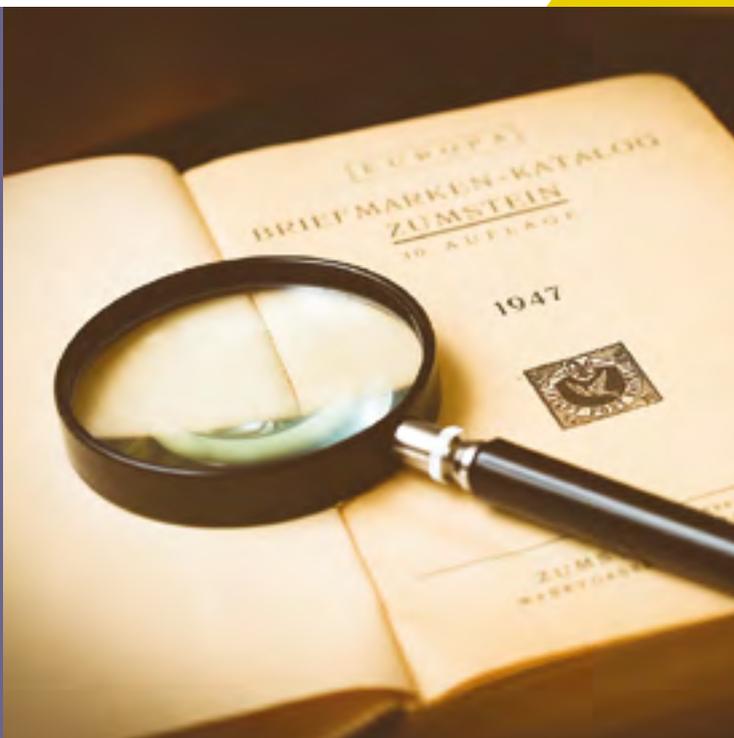
Exposition, animations, ateliers... seront organisés dans le Hall de la maison de l'Industriabilité et à la médiathèque

**TEMPS FORT :**  
LE VENDREDI 1<sup>ER</sup>  
ET SAMEDI 2 OCTOBRE

Salon du Polar en présence d'auteurs

MAISON  
DE L'INDUSTRIABILITÉ  
& MÉDIATHÈQUE

+ D'INFOS ☎ 04 50 98 03 53



Exposition, animations, ateliers... seront proposés dans le Hall de la maison de l'Industriabilité.

MAISON  
DE L'INDUSTRIABILITÉ  
+ D'INFOS ☎ 04 50 98 03 53

**30**  
OCTOBRE  
→ LOTO  
D'HALLOWEEN

Organisé par DESS

SALLE POLYVALENTE  
+ D'INFOS ☎ Facebook DESS  
Scionzier

**16**  
OCTOBRE  
→ RENCONTRE  
DU SERVICE DES  
SPORTS ET  
DES PARENTS

Venez échanger et découvrir l'ensemble des activités destinées à vos enfants proposées tout au long de l'année.

À PARTIR DE 14h  
SALLE POLYVALENTE  
+ D'INFOS ☎ 04 50 98 03 53



**17**  
OCTOBRE  
→ OCTOBRE ROSE

Journée de rencontre et d'information lors du marché hebdomadaire.

AU CENTRE-VILLE

**24**  
OCTOBRE  
→ BANQUET  
DES ANCIENS

SALLE POLYVALENTE  
+ D'INFOS ☎ 04 50 98 03 53





**GARAGE DE MUSSEL**  
40 ans d'expérience à votre service !



- > **VENTE VEHICULES NEUFS ET D'OCCASION**
- > **ENTRETIEN - REPARATION**
- > **DEPANNAGE 7/7J**

RD 10205 - Route Blanche  
74950 Scionzier  
Tél. 04 50 98 75 85

# Ent CHATEL

dépannage canalisation enterrée

## Herve Chatel

Terrassement/VRD/Maçonnerie

0608354305  
0450890262

14, passage des Champs  
74950 Scionzier

[hchatel@sfr.fr](mailto:hchatel@sfr.fr)



# EXPRESSION DU GROUPE

## « UN SCIONZIER D'AVANCE »

### Le P.L.U.

Suite à la demande de plusieurs administrés Chonverots au sujet de la forte densité des constructions, nous avons décidé de poser la question à la majorité concernant le P.L.U.

**Le PLU, Plan Local d'Urbanisme**, a pour but de donner les orientations de l'aménagement global du territoire d'une commune en termes **d'urbanisme, de transport et d'habitat et autour d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**.

Le PLU a été approuvé à Scionzier en 1977.

Une révision générale a eu lieu en 2003, suivi d'une dernière modification en 2018.

### Il y a donc urgence de procéder à une révision du PLU.

Il est par ailleurs rappelé, lors du Conseil Municipal du mercredi 05 mai 2021, que la commune a manifesté son intention de lancer la révision de son Plan Local d'urbanisme (PLU).

De par sa complexité, une procédure de révision de PLU peut demander jusqu'à 24 mois de délai, voire plus.

Est-ce que cette révision verra le jour durant ce mandat ?

**La majorité est-elle vraiment motivée pour procéder à une révision du PLU à Scionzier ???**

### Où en sont les promesses de campagne ?

On nous parle de protection de l'environnement alors qu'il y a l'intention de construire sur des espaces naturels communaux sans concertation avec les administrés proches.

Une nouvelle modification du PLU est proposée à ce Conseil Municipal. Celle-ci porte notamment sur la mise en œuvre d'un périmètre d'étude sur le secteur de " Scionzier d'en Haut ", cœur historique du village, et d'ouvrir la possibilité de sursis à statuer sur les demandes d'autorisation d'urbanisme non compatibles avec la configuration urbaine dudit secteur.

**Le sursis à statuer** est une mesure de sauvegarde permettant de différer la décision de l'autorité compétente sur la demande d'un pétitionnaire.

Question au Conseil Municipal : pourquoi ne pas avoir instauré cette procédure sur l'ensemble du territoire de la commune ?

Réponse : " elle nécessite une révision du PLU ".

**Le reste du territoire communal ne mérite-il pas la même attention ?**

**Quand allez-vous arrêter l'urbanisation massive de la Commune ?**

**Que laisserez-vous à nos enfants ?**

COMPTEZ SUR NOUS ! COMPTEZ SUR " UN SCIONZIER D'AVANCE " !



**SARL GENESONI**  
Entreprise de Maçonnerie

03 clos de la Vigne  
74950 Scionzier

Tel : 04.50.98.07.11  
06.79.72.09.93

E-mail : genesoni@orange.fr

*Entreprise familiale de  
maçonnerie générale depuis 1955  
et SARL depuis 1990*



**ETTEBA**  
Electricité

Résidentiel Collectif Tertiaire

Tous travaux électriques, projets neufs et rénovations  
Chauffage, climatisation réversible, alarmes  
Bornes de recharge véhicules électriques

Dépannages

**SARL ETTEBA**  
1454 Avenue André LASQUIN  
74700 SALLANCHES  
Tél : 04 50 58 01 27  
Mail : etteba@mt-groupe.fr

**bTp 74**  
FÉDÉRATION  
Entrepreneurs  
& Artisans

**QUALIFELEC**  
PRÉFÉREZ L'EXCELLENCE



**NATUR' DECOR**

**PARTICULIERS - ENTREPRISES - COLLECTIVITÉS**

**VOTRE ENVIRONNEMENT,  
C'EST NOTRE MÉTIER !**



Création - Aménagement Extérieurs



Entretien d'Espaces Verts



Pose de Clôtures et Portails



Elagage et Abattage d'Arbres



Services à la personne



L'ENTRETIEN DE  
VOTRE JARDIN VOUS  
PREND DU TEMPS ?  
Ou vous ne disposez  
pas des bons outils ?

FAITES APPEL  
À NOTRE ENTREPRISE  
PAYSAGISTE !

ET BÉNÉFICIEZ DE  
**-50%\***  
DE RÉDUCTION OU  
CRÉDIT D'IMPÔT



ACCÈS SAP  
COOPÉRATIVE

@NaturDecor



127, allée de la Géode 74490 Saint-Jeoire | 04 50 35 89 00 | contact@natur-decor.fr | www.natur-decor.fr



**Achat - Vente - Location - Estimation**

[www.padilla-immobilier.fr](http://www.padilla-immobilier.fr)

[padilla.immobilier@sfr.fr](mailto:padilla.immobilier@sfr.fr)

21 av.de la Libération  
74300 Cluses

04 57 44 35 17  
06 78 78 87 59